



Plan Local d'Urbanisme P.L.U

PLAN LOCAL D'URBANISME


Elaboration du PLU prescrit par délibération du Conseil Municipal en date du 15 février 2012.

Arrêt du Projet de PLU par délibération du Conseil Municipal en date du 12 septembre 2016

Approbation du PLU par délibération du Conseil Municipal en date du

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

REVISIONS ET MODIFICATIONS



Légende

- Limite de zone du PLU
- Parcelle
- Bâti
- Périmètre de protection éloigné - AS1
- Protection des eaux potables - AS1
- Plan de prévention du risque inondation - EL2**
- Zone V
- Zone Rau
- Zone Ra
- Zone R
- Zone B
- Canalisation gaz - I3**
- Canalisation de gaz
- Servitude : Implantation
- Servitude : Effets pour maîtrise d'urbanisation (SUP2 - SUP3)
- Servitude : Effets pour maîtrise d'urbanisation (SUP1)
- Plan de prévention des risques miniers - PM1**
- Zone B1, soumise à l'aléa "effondrement localisé"
- Zone B2, soumise à l'aléa "tassement"
- Zone R
- Voie ferrée - T1
- Site pollué - Zone industrielle Jean Jaurès, anciennement SOVADEC - PM2
- Zone de danger ICPE**
- Jinwang Europe
- Skipper Logistique - Z1
- Skipper Logistique - Z2
- Classement sonore
- Site et sol pollué